



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 2 au 6 octobre 2017

LES ÉTATS MEMBRES ET LES DÉPUTÉS EUROPÉENS METTENT EN GARDE LA COMMISSION AVANT LA REPRISSE DES NÉGOCIATIONS DES ACCORDS COMMERCIAUX EN COURS :

A l'initiative de la France, un groupe de 11 États membres de l'UE, a cette semaine sommé la Commission de garantir une véritable protection des produits sensibles en préalable de toute reprise des négociations de plusieurs accords commerciaux. Le plus important de ceux-ci est bien sûr celui avec le MERCOSUR, dont le 4^{ème} round de négociation s'ouvrira dans peu de temps. Négociateurs européens et sud-américains, qui se sont réunis du 2 au 6 octobre à Brasilia, envisagent d'améliorer leurs offres en matière d'accès au marché - incluant les produits agricoles et industriels, les services et les marchés publics - pour faire converger ces négociations vers un accord politique d'ici fin 2017. Selon les derniers chiffres qui circulent à Bruxelles, les contingents tarifaires d'importation envisagés par la Commission seraient de 600 000 tonnes d'éthanol et 70 000 tonnes de viande bovine, soit des volumes identiques à ceux que la Commission avait prévus pour la première offre de mai 2016. L'Autriche, la Belgique, la France, la Hongrie, l'Irlande, la Lituanie, le Luxembourg, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie ont averti la Commission qu'ils jugeaient « prématuré » d'inclure dans l'offre révisée de l'UE des quotas d'importation pour les produits agricoles les plus sensibles, en particulier le bœuf, l'éthanol, le sucre et la volaille. Ils demandent à la Commission d'élaborer, avec les États membres de l'UE, une méthode pour définir le niveau maximum de concessions (volume, composition, gestion et modalités tarifaires) afin de prendre en compte toutes les concessions déjà octroyées et celles envisagées dans les négociations en cours avec le Mexique et celles à venir avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Pour ce dernier accord, par ailleurs, les 11 États membres ayant alerté la Commission (voir plus haut) et certains députés rappellent que le

marché de la Nouvelle Zélande est très peu demandeur en termes d'importations européennes, mais dispose d'une capacité d'export très importante. Les députés européens, eux aussi, se montrent attentifs, et même critiques, quant à l'évolution de ces négociations. Ainsi, pour le rapporteur de l'avis de la Commission agriculture du Parlement sur les négociations avec l'Australie, Éric Andrieu (S&D, France), « *la Commission européenne doit cesser d'utiliser l'agriculture comme monnaie d'échange pour accroître l'accès de nos produits industriels aux marchés des pays tiers* ». Parmi les accords en cours de négociation, il est à noter que celui avec l'Indonésie fera l'objet d'un prochain round de négociation début 2018 (le 3eme round a lieu du 11/09 au 15/09). Par ailleurs, suite au sommet qui s'est tenu cette semaine à New-Delhi, une réunion de bilan est prévue au plan technique en novembre pour réévaluer les ambitions des deux parties en vue d'une reprise des pourparlers. Pour mémoire, les négociations entre l'UE et l'Inde ont débuté en 2013 et étaient actuellement en pause après 16 rounds de négociations. Les points d'achoppement restent les mêmes : l'UE veut une position plus accommodante de l'Inde à l'égard de ses ambitions en matière tarifaire (dans l'automobile et les vins et spiritueux, mais aussi dans le domaine agricole), d'accès aux marchés publics et de protection des indications géographiques. L'Inde veut un meilleur accès au marché de l'UE pour ses prestataires de services et un assouplissement des régimes de visa pour permettre à ses travailleurs qualifiés, notamment ses informaticiens, de circuler librement dans l'UE. EURODOM suit avec attention, en lien avec les ministères concernés, l'évolution de ces accords.

LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE DU PARLEMENT EUROPEEN SOUTIENT UNE DEROGATION DES RUP EN MATIERE D'ENERGIES RENOUVELABLES : Depuis déjà des mois, les institutions européennes travaillent à la refonte du paquet législatif « Energie » qui contient notamment des textes européens relatifs au marché européen de l'électricité, à l'efficacité énergétique, à la performance énergétique des bâtiments et aux énergies renouvelables. En particulier, la Directive « Energies renouvelables » permet de définir ce qu'est une énergie renouvelable, comment contribuer aux objectifs nationaux de développement durable et comment être éligible à des soutiens publics sur cette politique. C'est un sujet important pour les RUP, notamment pour les DOM, dont les Programmes Pluriannuels de l'Energie définissent des objectifs ambitieux en termes d'énergies renouvelables, en s'appuyant entre autres sur la biomasse. C'est sur la refonte de cette Directive « Energies renouvelables » que la commission agriculture (COM

AGRI) du Parlement européen s'est prononcée lundi 2 octobre. Ses amendements n'ont qu'une valeur consultative en attendant les rapports des commissions ITRE (Industrie-énergie) et ENVI (environnement) – co-rapporteur sur le fond – mais témoignent d'une attention particulière aux RUP, en rappelant leurs spécificités, notamment en termes de dépendance énergétique. Le rapport pour avis de la commission AGRI a été adopté à 26 voix pour, 17 voix contre et 1 abstention. La rapporteure Marjana Petir a rappelé la volonté de la COM AGRI de préserver et créer des emplois dans le secteur agricole. Il s'agit d'un dossier délicat et complexe, rappelle-t-elle, très important à la fois pour l'environnement et pour les agriculteurs. Le rapport doit ensuite être adopté, avec de nouveaux amendements, en commission ITRE (co-compétente sur le fond) vraisemblablement courant novembre et en commission ENVI (co-compétente sur le fond) le 23 octobre. Le processus de refonte suit une procédure de co-décision, c'est-à-dire que le Conseil, l'institution regroupant les Etats membres, doit également se prononcer. La France a déjà fait circuler plusieurs documents affirmant une position claire pour que les spécificités des Régions ultrapériphériques soient pleinement prises en compte dans cette refonte.

L'UNION EUROPÉENNE S'ENGAGE CONCRÈTEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LES MENACES AUXQUELLES SONT EXPOSÉS LES OCÉANS LORS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE « UN OCÉAN POUR LA VIE » :

L'Union a accueilli pour la première fois la conférence internationale « Our Oceans » les 5 et 6 octobre à Malte. Cette conférence qui existe depuis 3 ans est déjà à l'origine de la création de près de 250 actions engagées de par le monde, avec de près de 10 millions de km² de nouvelles Aires Marines Protégées (AMP) et de plus de 8 milliards d'euros investis. Au programme de la conférence des 5 et 6 octobre, coprésidée par le commissaire européen à l'Environnement, aux Affaires maritimes et à la Pêche, Karmenu Vella, et la Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, et vice-présidente de la Commission européenne, Federica Mogherini, trônaient les sujets de la surexploitation, de la pollution marine et du réchauffement climatique. Cette conférence a permis de réunir autour de ces questions de nombreuses organisations internationales, des ministres, ainsi que des représentants du secteur privé qui ont ensemble réfléchi à une façon de susciter de nouveaux engagements concrets garantissant une utilisation productive et durable des océans. Dans le cadre de cette conférence, l'Union s'est engagée sur la mise en œuvre de 36 actions concrètes destinées à améliorer la santé, la propreté, la sûreté et la sécurité des mers. Pour mener à bien

ces actions l'Union a annoncé qu'elle entendait investir près de 560 millions d'euros lors de l'ouverture de la conférence le 5 octobre. L'enveloppe annoncée par l'Union s'articule sur six priorités. Ainsi, 37,5 millions d'euros seront consacrés à l'objectif de sécurité maritime et à la lutte contre la piraterie le long du littoral du sud-est de l'Afrique ainsi que dans l'océan indien. Sur la lutte contre la pollution marine, 2 millions d'euros seront alloués, en 2017, afin de soutenir pour soutenir la mise en œuvre de la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » par les États membres, et un montant supplémentaire de 2,3 millions d'euros viendra appuyer la coopération régionale et interrégionale afin d'atteindre cet objectif crucial. L'Union européenne a tenu à ajouter un objectif à la conférence mondiale cette année, celui de l'économie bleue. Elle a ainsi rappelé son engagement à continuer de développer les accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable avec des États côtiers, afin de continuer à les aider lutter contre la pêche INN. La lutte contre le changement climatique apparaît aussi au titre des priorités européennes en ce qui concerne la gestion des océans. L'Union propose par exemple, de financer à hauteur de 10 millions d'euros un projet mené en coopération avec l'Organisation maritime internationale, portant sur l'atténuation du changement climatique dans le secteur du transport maritime. L'Union dédie en outre un financement de 20 millions d'euros pour contribuer à la gestion des aires marines protégées dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dans le cadre du programme BIOPAMA II (programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées) au titre de son objectif de protection du milieu marin. Enfin, sur la priorité relative au développement de la pêche durable, l'Union européenne a réaffirmé sa volonté de parvenir à un accord multilatéral sur les subventions en faveur de la pêche lors de la 11e conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu à Buenos Aires en décembre 2017.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 9 AU 13 OCTOBRE 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 09/10	<p align="center"> Com AGRI Com PECH Com REGI (vote sur la proposition de la Commission sur l'augmentation du contingent rhum) </p>		<p align="center">Conseil « Agriculture et pêche »</p>	
Mardi 10/10	<p align="center"> Com ENVI Com AGRI (vote sur le projet d'avis d'Angélique Delahaye sur les boissons spiritueuses) Com PECH Com REGI </p>		<p align="center"> Conseil « Agriculture et pêche » Conseil « Affaires économiques et financières » </p>	
Mercredi 11/10	<p align="center"> Com INTA (discussions sur les recommandations à l'intention du Conseil sur la proposition de mandat de négociation en matière commerciale avec l'Australie et avec la Nouvelle Zélande) Com ITRE Com ENVI Réunion conjointe Com ENVI et AGRI </p>			<p align="center"> Conférence de presse pour la présentation de la campagne pour le label des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne à Varsovie </p>
Jeudi 12/10	<p align="center"> Com INTA Com ENVI Com ITRE </p>		<p align="center">Conseil « Justice et affaires intérieures »</p>	
Vendredi 13/10			<p align="center"> Conseil « Justice et affaires intérieures » Conseil « Environnement » </p>	